

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5414**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Aménagement du paysage spécialité Gestion des aménagements paysagers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Joseph Fourier Grenoble I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Grenoble I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel participe ou conduit les études préalables d'aménagements paysagers. Il participe ou conduit la conception et l'étude de projets d'aménagements paysagers.

Il réalise et gère des aménagements paysagers.

Il encadre une ou plusieurs équipes.

Il assure des tâches de gestion et de communication.

Il se tient informé des techniques nouvelles utilisées dans les aménagements paysagers et participe à leur diffusion.

Il est apte à analyser un site aménagé ou à aménager.

Il est capable de concevoir et de mettre en œuvre un plan de gestion d'un aménagement paysager.

Il a les compétences pour appliquer des techniques d'entretien respectueuses de l'environnement, à un coût raisonnable.

Il a la capacité à analyser et d'évaluer les résultats.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité en collectivités territoriales (services espaces verts, cellules projets, services urbanisme, syndicats intercommunaux), en services extérieurs d'Etat (bureaux d'études aménagement urbain, DDE, DDAF, DIREN, ONF), au sein d'entreprises d'espaces verts ou de bureaux d'études privés.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Agent de développement
- Assistant paysagiste
- Assistant conseil en aménagement paysager
- Assistant d'étude en environnement
- Technicien territorial
- Technicien d'exploitation et de contrôle
- Chargé de mission
- Chargé d'études

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

Analyse paysagère (urbanisme et architecture, histoire, art et patrimoine, analyses de sites)

Périphérie professionnelle (production, communication, anglais, systèmes d'information, économie et droit)

Gestion des espaces végétalisés (connaissance du végétal, maintenance du végétal, maintenance des infrastructures, gestion des espaces végétalisés)

Projet tutoré

Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26/07/2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://web.ujf-grenoble.fr/BIO/SiteBio/>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**